Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900658-20260320-DEL2026_03_01-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 20 mars 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars,
à 19h15 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. Didier GOURRET, doyen d'âge du conseil.

Date de la convocation
16 mars 2026

Etaient présents : BISCH Jacques – DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier– JAOUEN Gwenaëlle – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – PELLE Charlotte – PIGEYRE Carole – PLOUHINEC Marine – POREE Magalie – PORS Olivier – POTHIN Romane – ROLLAND Iwan – ROUAULT Noémi.

Étaient absents : /

Romane POTHIN a été élue secrétaire de séance.

****

2026-03-01 : ELECTION DU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L. 2122-17,
M. le Président, Didier Gourret, plus âgé des membres du conseil rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Le bureau est ainsi constitué : la plus jeune des conseillers, Romane Pothin est désignée secrétaire, Charlotte Pelle et Magalie Porée sont assesseurs. Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.
M. Olivier Pors se porte candidat.
Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

- M. Olivier Pors a obtenu 15, quinze voix.

M. Olivier Pors ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

La secrétaire de séance	Le Maire
Romane POTHIN	Olivier PORS